

Laval, le 16 janvier 2021

Message adressé à tous les licenciés à la FFRandonnée Comité 53

Bonjour à toutes et à tous,

Le bureau du Comité FFRandonnée de la Mayenne s'est réuni le vendredi 8 janvier et a pris une décision de report du brevet du 1er mai 2021 au 1er mai 2022. Les conditions de préparation du brevet ne nous paraissent pas réunies. L'état d'urgence sanitaire qui se terminera le 16 février sera prolongé d'une étape transitoire jusqu'en avril et nous n'en connaissons évidemment pas les modalités malgré les effets positifs attendus de la vaccination en cours.

L'association locale des Randonneurs du Bocage représentée par Georgette Groussard et Guy Coupel, membre du bureau étaient d'ailleurs très réservés par rapport à l'organisation de cet évènement au vu des éventuelles contraintes à mettre en place et des incertitudes liées à la régression ou non de la pandémie d'ici le 1er mai (certains bénévoles de Pontmain leur ayant également fait part de leur réticence).

C'est donc avec beaucoup de regrets que cette décision a été prise, mais il faut être raisonnables et rester optimistes et patients en espérant qu'en 2022 nous pourrons tous nous retrouver pour cette manifestation que de nombreux randonneurs attendent.

Prenez soin de vous – Portez-vous bien.

Très cordialement

Michel Rose - Auguste Grosbois -

Responsables du Brevet du 1^{er} mai